



HAND'ISERE



Territoire Isérois

ISSN 2609-6269

AUTOMNE 2024



Jeux paralympiques 2024

Un séjour sportif exceptionnel pour la délégation



Une équipe de délégation

Directrice Territoriale des Actions Associatives

Assistante Territoriale : Christel DI RAGO
Lolita BARANCOURT

Chargé de mission communication :
Cyril LELY

Chargée du Développement des Actions
Associatives : Mylène LE LAMER

Cheffe de projet : Charlene MOINE

Référentes Mand'APF 38 : Charlotte BUIS,
Ines CHETTOUH et Gaëlle GOZE.

Une antenne à Vienne

2, place du 19 Mars 1962 38200 Vienne
Tel: 04 74 85 71 09

Cheffe de Projet : Sophie GONNET
Agent Associatif : Muriel SANITAS

Site APF France handicap de l'isère :
<https://isere.apf-francehandicap.org/>

Le Conseil Départemental

Chantal VAURS (Représentante)
Sophie VILLE (Suppléante)
Vincent BROCHET (Suppléant)
Victor MENEGHEL (Représentant CAPFR)
Amandine GILLES
Sylvie PELISSIER
Sophie TOURNE

Le Conseil APF de Région

Titulaire : Chantal VAURS
Suppléante : Victor MENEGHEL

Les correspondants APF

Bourgoin : Chantal VAURS : 06 70 95 76 72

Accueil Standard

Anne-Marie Jérôme Vincent
Amandine Elisabeth

Une vingtaine de bénévoles travaillent
régulièrement avec nous

Merci à eux !



Bon d'adhésion 2024

Vous pouvez
aussi adhérer à APF France handicap
et vous abonner à Faire Face via
notre site internet :
www.apf-francehandicap.org

OUI, je souhaite :

- 1 adhérer à APF France handicap* et m'abonner
pour 12 mois au magazine Faire Face
(version papier + web) **47 €**
- ou
- 2 adhérer pour 12 mois à APF France handicap
(sans abonnement au magazine Faire Face) **25 €**

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2021

Vous pouvez également souscrire une cotisation familiale et bénéficier de tarifs dégressifs. De même, votre adhésion sera gratuite si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans ou si vous êtes licencié Handisport. Pour en savoir plus sur ces offres, merci de contacter la délégation de votre département ou notre service "national" au 01 40 78 27 06

* Votre adhésion (25 €) vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66 % de son montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

MERCI DE RETOURNER CE BON

soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

M. M^{me} Nom/Prénom

Adresse

Code postal [] [] [] [] [] Ville

Téléphone

E-mail (facultatif)

Ci-joint mon règlement par :
 chèque bancaire chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

Edito	p.3
Actualités et informations	p.4
Vie associative	p.8
Evènements	p.10
Loisirs Octobre, Novembre,	
Décembre	p.14
Adhésion	p.16

**Nous vous accueillons à la
délégation départementale**

Horaires

Lundi au Jeudi de 9h à 12h30

et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 9h à 12h30

A Grenoble

au 21 Bis av Marcelin Berthelot,
38100 Grenoble

Téléphone : 04 76 43 13 28

E-mail : dd.38@apf.asso.fr

A Vienne

au 2, place du 19 Mars 1962
38200 Vienne

Téléphone : 04 74 85 71 09

E-mail : dda.38@apf.asso.fr

Site APF France handicap de l'isère :
<https://isere.apf-francehandicap.org/>

Nous espérons que vous avez passé un bel été, riche de moments de détente et de partage, malgré une météo parfois capricieuse. Alors que la rentrée est bien entamée, il est temps pour nous de vous retrouver dans ce nouveau numéro du Hand'Isère, avec des actualités marquantes et des rendez-vous importants.

L'été 2024 a été rythmé par un événement d'envergure internationale : les Jeux paralympiques de Paris. Un véritable succès sportif, mais aussi un moment fort en termes de visibilité pour les personnes en situation de handicap. Ces Jeux ont suscité de nombreux débats politiques autour de l'accessibilité, de l'inclusion et de l'égalité des chances. Si des progrès sont indéniables, il reste encore beaucoup à faire. L'impact des paralympiques dépasse largement le cadre sportif. Il rappelle à tous que la société doit encore s'adapter pour devenir réellement inclusive. APF France handicap reste plus que jamais mobilisée pour porter ces revendications au cœur des discussions publiques.

Nous approchons de l'année 2025, 20 ans se sont écoulés depuis la loi de 2005. Cette loi, bien qu'imparfaite, a posé les bases d'une meilleure reconnaissance des droits des personnes en situation de handicap. À l'occasion de cet anniversaire, notre association prépare une grande action pour rappeler l'urgence d'appliquer pleinement cette loi et de renforcer ses mesures. Nous comptons sur votre mobilisation pour faire de cet événement un moment fort dans notre combat pour une société plus juste et accessible à tous.

En parallèle, notre association amorce une réorientation stratégique concernant les missions des délégations territoriales. Il s'agit de mieux répondre aux nouveaux enjeux que rencontrent les personnes en situation de handicap, en renforçant notre présence de terrain et en adaptant nos actions aux réalités locales. Nous vous tiendrons informés dans les prochains mois de ces changements, qui visent à nous rendre toujours plus efficaces et proches de vous.

Enfin, nous vous rappelons que notre Assemblée Départementale se tiendra le 18 octobre 2024. C'est un moment clé de la vie de notre délégation, où nous échangerons sur nos actions, nos projets et nos orientations pour l'avenir. Nous espérons vivement vous y retrouver nombreux, afin de partager vos idées et d'affirmer ensemble la force de notre engagement collectif.

Bonne rentrée à toutes et à tous, et à très bientôt !

Chantal Vauris , coécrit avec Charlotte Buis

Deux départs et une nouvelle arrivée



Claire Cotte

J'ai rejoint la délégation APF France handicap attirée par le projet associatif de l'association centré sur le pouvoir d'agir. Depuis janvier 2021, j'ai observé au quotidien la richesse mais aussi la fragilité de la mobilisation des personnes concernées pour défendre leurs droits. La force de persuasion de l'expertise d'usage est indéniable mais elle demande beaucoup de pugnacité. Aussi, pour ne pas s'épuiser, il est important de s'appuyer sur un collectif pour être complémentaire et pour pouvoir passer des relais. Merci de m'avoir partagé vos connaissances, compétences et expertises d'usage afin qu'ensemble nous fassions avancer les droits des personnes en situation de handicap. Le chemin est encore long pour que le droit à la citoyenneté pleine et entière soit effectif. Forte des connaissances acquises à vos côtés, je vais poursuivre mon engagement dans de nouvelles missions au sein de APF France handicap.

Je vous souhaite bon vent pour la suite,



Perrine Wassmer

Comme certains le savent déjà, vous ne me croiserez plus à la délégation APF de l'Isère. En effet, mes missions au SAJ l'Agora d'Eybens ont évolué et je n'aurai donc plus la disponibilité pour concocter, organiser et animer des sorties les vendredis. Cela a été un plaisir de travailler aux côtés de mes collègues de la délégation, qui ont toujours été plus que bienveillants avec moi et ont fait tout leur possible pour que je trouve une place au sein de l'équipe, malgré le peu de temps de travail que j'avais pour ce poste. J'ai également apprécié tous les temps d'échange, de partage et de rigolade que j'ai eu avec vous au cours des nombreuses sorties que nous avons faites ensemble ! Tout cela m'a énormément apporté et m'a aidé à grandir professionnellement et humainement.

Un grand MERCI à vous tous, j'ai de très beaux souvenirs plein la tête et au plaisir de vous croiser au détour d'un chemin de randonnée .



Lolita Barancourt

Je remplace Christel DI RAGO au poste d'assistante territoriale et référente Handi-Droits depuis le 15 juillet 2024. Au sein de l'association, je fais le lien entre les acteurs (salariés, élus CAPFD, bénévoles, adhérents et usagers). Je suis également disponible pour toute demande juridique que vous pourriez avoir. Adhérent ou non, vous pouvez me contacter en vous présentant à la délégation (21 bis avenue Marcelin Berthelot à Grenoble), en appelant au 04.76.43.13.28 ou encore en écrivant à dd38@apf.asso.fr.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Etats Généraux d'APF France handicap : bilan et perspectives

Alors que l'année 2025 sera marquée par les 50 ans de la loi en faveur des personnes handicapées de 1975 et les 20 ans de la loi handicap de 2005, des insuffisances considérables existent toujours en matière de politiques, de programmes, de moyens et en termes de participation des personnes aux décisions les concernant.

Pour lever les obstacles et les idées reçues persistantes et discriminantes, APF France handicap a organisé des États Généraux qui se sont tenus partout en France de l'automne 2023 au printemps 2024, pour refonder la politique du handicap sur de nouvelles bases. Ces États Généraux ont consisté en un cycle de débats organisés par les adhérents et plus largement des acteurs de l'association dans les délégations départementales.

Refonder la politique du handicap sur de nouvelles bases, c'est reconnaître que toutes les personnes en situation de handicap ou non ont des droits et un pouvoir d'agir sur leur vie. Il ne s'agit plus de débattre sur le bien-fondé de cette nouvelle politique du handicap basée sur les droits humains, mais sur le comment !

Les États Généraux organisés par APF France handicap ont accouché de plus de 1000 propositions autour de 7 grandes thématiques soumises au débat :

- Le droit à la citoyenneté et à la participation pour tous ;
- Le droit à l'éducation et à la formation pour tous
- Le droit au travail pour tous ;
- Le droit d'accéder à tout, de se loger et la liberté d'aller et venir pour tous ;
- Le droit à la santé pour tous ;
- Le droit à des ressources dignes pour tous ;
- Le droit à l'autonomie pour tous.

Ces propositions seront adressées au Président de la République, à son Gouvernement, aux parlementaires, aux élus des collectivités locales dans la perspective des anniversaires des lois de 1975 et de 2005, mais aussi la mi-parcours du quinquennat présidentiel. La prochaine étape consistera en un temps d'élaboration associative pour contribuer au chantier missions des délégations, nourrir le Plaidoyer pour refonder la politique du handicap et formuler des propositions et des actions à l'occasion de l'anniversaire de la loi de 2005.

Retour d'expérience de Léa avec Mand'APF

Je m'appelle Léa, j'ai 29 ans, je suis ingénieure en cybersécurité. J'ai fait des études d'informatique à Saint Martin d'Hères et suite à l'obtention de mon Master en 2021, je me suis installée proche du centre ville de Grenoble.

J'ai choisi le service mandataire car je n'étais pas satisfaite des services rendus par mon précédent prestataire (absences, personnels incompetents, ...), et parce que j'ai besoin d'un soutien administratif et juridique. Je ne suis pas du tout familière des procédures ressources humaines, je n'ai pas vraiment le temps ni l'énergie pour rédiger les contrats, suivre l'évolution des salaires, de la PCH, des obligations en tant que particulier employeur... Grâce au mandataire, j'ai un interlocuteur vers qui me tourner pour toutes ces questions.

Mand'Apf38 m'aide également au niveau des recrutements. Ce sont eux qui postent les annonces et établissent le premier contact avec les candidats que je sélectionne. Au début, ma référente était présente lors de tous les entretiens, ce qui a été un vrai soutien pour moi qui n'en avais jamais fait.

Les phases de recrutement ne sont jamais évidentes. On reçoit beaucoup de CV mais peu de personnes sérieuses derrière. Cela prend du temps d'organiser les entretiens, ne pas se précipiter pour être sûre d'engager la bonne personne, mais ne pas trop trainer non plus pour éviter qu'elle aille ailleurs ! C'est un équilibre à trouver, quand c'est possible. À mes yeux, le recrutement est la partie la plus difficile à gérer.

Une fois que l'équipe est constituée, c'est plus simple. J'ai un rythme fixe, donc les emplois du temps ne changent pas, sauf à la demande ponctuelle d'un ou une salarié(e), ou si j'ai un besoin particulier. J'ai également mis en place un groupe de discussion WhatsApp dans lequel chacun peut écrire en cas de souci.

Depuis bientôt 2 ans, j'ai la chance d'avoir une équipe très arrangeante, mes salariés n'hésitent pas à faire des heures supplémentaires pour remplacer un de leurs collègues, en cas de besoin. C'est un confort très appréciable ! De mon côté, j'essaie toujours d'être arrangeante en retour, s'il faut décaler un horaire. Cela fonctionne en bonne entente.

Pour moi, passer par un service mandataire est le bon compromis entre le service prestataire et l'emploi direct. J'ai le contrôle sur les recrutements, ce qui me permet d'avoir un meilleur lien de confiance avec mes auxiliaires de vie (je les ai choisis, et ils m'ont choisie aussi !), les emplois du temps sont stables, pas de mauvaise surprise (ou presque, sinon on s'ennuierait !...), tout en ayant des interlocuteurs qui nous aident pour les démarches administratives. Je ne regrette pas mon choix !



Un nouveau groupe de parole: sexualité et vie affective



Nous sommes heureux de vous annoncer la mise en place prochaine d'un groupe de parole sur la vie affective et sexuelle qui sera animé par le planning familial de Grenoble.

Ce groupe est ouvert à toutes et à tous.

La première rencontre aura lieu le
mercredi 16 octobre de 14h à 16h

Elle sera suivie pour celles et ceux qui le souhaite, d'une collation partagée.

Attention places limitées à 10, il reste 8 places de libres.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter :

Sophie: sophie.tourne@apf.asso.fr ou Vincent vincent.brochet@apf.asso.fr.

Retour sur le forum des associations à Grenoble

Ce samedi 7 septembre, notre association APF France handicap a eu le plaisir de participer au Forum des associations, un rendez-vous incontournable pour renforcer les liens entre les habitants et les associations locales. Cet événement, qui s'est déroulé sous le signe de la convivialité et du partage, nous a permis de mettre en lumière les actions que nous menons en faveur des personnes en situation de handicap.

Notre stand a accueilli de nombreux visiteurs, curieux d'en savoir plus sur les activités et les projets que nous proposons pour améliorer l'inclusion au quotidien. Les bénévoles et salariés de l'association étaient présents pour échanger avec le public, expliquer nos missions et nos engagements, mais aussi pour encourager les volontaires à rejoindre notre réseau de bénévoles.

Les échanges riches et constructifs que nous avons eus tout au long de la journée témoignent de l'importance de l'inclusion sociale et de la solidarité. Que ce soit pour obtenir des informations sur les dispositifs de soutien, pour proposer des collaborations ou simplement pour échanger autour de nos valeurs communes, ce forum a été une belle occasion de tisser des liens et de sensibiliser davantage à la cause du handicap.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont pris le temps de venir nous rencontrer et nous soutenir, ainsi que les organisateurs de ce forum. Nous repartons motivés et déterminés à poursuivre nos actions, et espérons vous retrouver bientôt lors de nos prochains événements !

Ensemble, continuons à œuvrer pour un monde plus inclusif et solidaire.

Vie Associative – Action politique

Cette rubrique de Hand'Isère propose de faire, chaque trimestre, un retour sur la vie de nos instances associatives (Conseil APF de Département, groupes de travail accessibilité, santé et parentalité,...)

Mai : Cette réunion a été consacrée à l'installation des nouveaux et anciens, élus. Claire a expliqué le fonctionnement des réunions, chacun a exprimé ses motivations, un peu de jeunesse au sein du groupe est source d'idées nouvelles.

Juin : Présentation par Hélène Morvan, directrice DIEM du Chevalon:

- du projet Classe Enseignement Structuré Paul COCAT.
- des services du Dispositif de l'institut de l'Education Motrice du Chevalon: service enfance et jeunesse.

A ce jour, 173 jeunes sont accompagnés. Il y a une liste d'attente de 100 jeunes (1 an d'attente pour le handicap moteur et 4 ans pour les Troubles du Spectre Autistique). 60 enfants sont suivis par le SESSAD (6 à 20 ans). Le DIEM compte 200 salariés.

Nous avons fait un point sur l'Assemblée Générale qui se déroulait à Valence, nous étions quatre élus. a y participer. Ce fut une belle journée, l'après-midi a été consacré à la réflexion sur les missions des délégations.

Juillet : Point sur l'Assemblée Départementale tout en sachant que la matinée est consacrée à la présentation du compte-rendu d'activités de la délégation.

Les élus souhaitaient pour l'après-midi aborder le travail engagé sur les missions des délégations mais il est encore trop tôt car nous avons peu d'éléments du national.

Tout comme le CAPFD, le CAPFR a été installé en juin, Thierry ABERT est le nouveau représentant régional et son suppléant est Sébastien TOURON. Les thèmes de travail retenus au niveau régional sont : la santé, le transport, l'emploi. Le CAPFD émet les propositions suivantes : le rôle des aidants, l'ouverture aux divers handicaps, le logement, l'accès aux vacances.

L'expérience de Mélodie avec APF Evasion

Mélodie, adhérente APF France handicap, part en vacances depuis quelques années avec APF Evasion.

APF Evasion France handicap, titulaire de l'agrément VAO (Vacances Adaptées Organisées), est spécialisé dans l'organisation de séjours de vacances adaptés aux personnes en situation de handicap en France et à l'étranger. Ils accueillent et répondent aux besoins des personnes en situation de handicap pour leur faire profiter pleinement de leurs vacances ! Ils assurent un accompagnement selon le handicap. Leur offre de séjours pour les personnes en situation de handicap garantit un accompagnement adapté. Grâce au recrutement de professionnels, ils proposent une offre de séjours de vacances médicalisés et polyhandicap qui permet de séjourner en toute confiance et sérénité grâce au maintien des soins infirmiers.



Après plusieurs séjours en groupe, Mélodie a tenté cette année les vacances en individuel avec une bénéficiaire. Afin de financer une partie de ses vacances, elle a fait appel à l'ANCV qui attribue des aides financières (sous condition de revenus) aux personnes en situation de handicap. Pour finaliser son dossier, elle a été accompagnée par Mylène Le Lamer, en charge des aides ANCV à la délégation.



Elle est donc partie 10 jours à Tenerife accompagnée de Marie-Christine, rencontrée lors d'un séjour vacances APF Evasion. Pour l'organisation, il a suffi de quelques coups de fil entre elles pour valider le programme des vacances. APF Evasion s'est chargé de sélectionner l'hôtel adapté et d'organiser le transport.

« C'est sûr, je renouvellerai l'expérience ! » s'enthousiasme Mélodie. Cette formule en individuel correspond à ses envies et besoins car elle a la liberté de vagabonder à sa guise. Elle a fait de belles découvertes à Tenerife et de nombreuses activités adaptées à son handicap : buggy, baignade, visite de volcan, jet ski, bateau...

Les deux vacancières se sont promises de retourner à Tenerife pour faire de la plongée sous-marine.

Notre séjour aux jeux paralympiques

La délégation APF France handicap de l'Isère et l'Agora d'Eybens ont lancé le projet exceptionnel de partir à Paris avec 10 personnes en situation de handicap à l'occasion des jeux paralympiques et 7 accompagnateurs. Du 28 au 31 Août, le groupe est parti pour voir des compétitions sportives mais aussi pour visiter Paris.

« *Je suis heureux d'avoir participé* » s'enthousiasme Thomas. Comme les neuf autres, il a été tiré au sort parmi de nombreuses candidatures. Une opportunité tentante pour des personnes qui, pour certaines, ont peu d'occasion de partir en vacances. Trouver un hôtel adapté, partir à 3 véhicules PMR pour transporter le matériel médical nécessaire. La logistique n'a pas été simple mais au final, le bonheur de vivre ces jeux en direct l'a emporté sur les imprévus.

Au cours de ces deux jours, nous avons eu l'occasion de voir du basket fauteuil, para tennis de table, goal ball et volley ball assis. L'ambiance lors des jeux était formidable, nous avons été accueillis chaleureusement par les équipes de Paris 2024. Une partie du groupe a visité le parc zoologique de Vincennes, totalement accessible.



Départ d'Eybens pour plus de 6h de route ! 3 camions sont partis.

Ce séjour a permis de renforcer les liens entre la délégation et l'Agora, expérience à renouveler ! Les professionnels et les bénévoles ont fait preuve d'une grande efficacité, toujours dans la bonne humeur et avec le sourire !

Nous tenions à remercier l'ensemble de nos sponsors pour ce séjour: Ottobock à Seyssinet-Pariset, Intermarché Foch à Grenoble, le Rotary de la Bastille et de Voiron, Schmersal à Seyssins, Garage le Portail Rouge à Saint Martin d'Hères, le groupe Degaud à Grenoble, l'Archipel des Utopies, les mairies d'Eybens et de Saint Ismier ainsi que l'ensemble des particuliers donateurs.

Ils ont été un élément très important dans la réussite du projet.



Basket fauteuil à l' Arena Paris Sud



Guillaume et Perrine à l' Arena Paris Sud pour le Goalball



Sabrina et Patricia à Villepinte pour le volleyball



Véronique, Audrey et Patricia en visite du parc zoologique de Vincennes



Les professionnels de l'Agora en pose avec la mascotte de Paris 2024

Evenements



Goalball à Bercy



Devant l'Arena Paris Sud, en attendant le para tennis de table

SORTIES LOISIRS

OCTOBRE

<i>DATE</i>	<i>ACTIVITES SORTIES</i>	<i>TARIF</i>	<i>ACTIVITES PROPOSEE PAR</i>
Mercredi 23	Sortie au Charman Som RDV à 10h00 à la délégation Retour 17h00 à la délégation	10€ pour le transport	GRENOBLE
Jeudi 17	Repas au restaurant de l'ESAT de Pré Clou d'APF France handicap et bowlig à Echirrolles. RDV à 11h30 à la délégation	10€ et 20€ pour le repas et 10,50€	GRENOBLE

NOVEMBRE

<i>DATE</i>	<i>ACTIVITES SORTIES</i>	<i>TARIF</i>	<i>ACTIVITES PROPOSEE PAR</i>
Mercredi 13	Raclette à la délégation Rendez-vous à 12h00 à la délégation pour partager un repas (apéritif, raclette, café et dessert)	15€ pour le repas	GRENOBLE
Mercredi 27	Visite du marché de Noël d'Annecy RDV à 9h30 à la délégation Retour 17h00 à la délégation Prévoir un pique-nique	10€ pour le transport	GRENOBLE

DECEMBRE

<i>DATE</i>	<i>ACTIVITES SORTIES</i>	<i>TARIF</i>	<i>ACTIVITES PROPOSEE PAR</i>
Mercredi 11	Sortie à la magie des automates à Lans en Vercors RDV à la délégation à 12h30	10€ de transport + 9,70€ pour l'entrée	GRENOBLE

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter:

Grenoble: Charlène Moine, charlene.moine@apf.asso.fr ou 06 78 04 58 94

Vienne: Muriel Sanitas, muriel.sanitas@apf.asso.fr ou 04 74 85 71 09

Repas de Noël : vendredi 6 décembre

La délégation a le plaisir de vous convier à son repas de Noël le **vendredi 6 décembre à 19h00 au restaurant de l'ESAT de Pré-clou**, 21 Avenue De Grugliasco à Echirolles (accès par le Tram A ou bus: arrêt la Rampe).

Ambiance festive et musicale garantie, un moment de partage pour tous !

Les tarifs pour la soirée, tout compris :

Adhérent APF France handicap : 26 €/personne

Non adhérent : 29€/personne

Attention: les places étant limitées, nos adhérents sont prioritaires.

Inscriptions et renseignements **avant le 15 novembre** auprès de Charlène Moine au 06 78 04 58 94 ou charlene.moine@apf.asso.fr.

Pour les personnes ayant besoin d'un transport, merci de vous rapprocher de la TAG.



Chères adhérentes et chers adhérents,

Le comité de rédaction d'Hand'Isère réfléchit régulièrement à son évolution afin qu'il s'adapte au mieux à vos besoins. Partant du constat que le coût unitaire de *Hand'Isère* est élevé (5,75 € = valorisation du bénévolat + temps de travail salarié + coûts d'impression et d'envoi), nous souhaitons vous proposer de recevoir *Hand'Isère* en version numérique. Il sera envoyé par mail sous forme d'un document en format pdf avec une possibilité de **lecture audio** du document. Pour utiliser cette fonction, vous devez disposer d'Acrobat Reader DC. Un moteur de synthèse vocale doit être également installé sur votre ordinateur. Une voix que vous avez installée doit être sélectionnée dans Acrobat Reader. Le document doit être en outre accessible, sinon il n'est pas lu ou il est lu dans le mauvais ordre.

Pour vérifier vos paramètres dans Acrobat Reader :

1. Accédez à la boîte de dialogue **Préférences** d'Acrobat Reader en sélectionnant **Edition > Préférences**. Dans le volet de gauche, sélectionnez Lecture.
2. Dans le panneau de droite, décochez l'option **Utiliser la voix par défaut** et sélectionnez une voix dans la liste déroulante que vous avez vérifiée sur votre ordinateur. Cliquez sur **OK**.
3. Affichage / **lecture audio** /activer la lecture audio

Si cette possibilité, vous intéresse, merci de nous envoyer un mail à dd.38@apf.asso.fr afin que nous vous fassions parvenir le prochain numéro de *Hand'Isère* par mail. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Chantal VAURS, chantal.vaurs@apf.asso.fr ou Sophie VILLE, sophie.ville@apf.asso.fr.

La version papier sera, bien évidemment, toujours disponible.

